CTSD du 31 janvier 2017

Mesures fermes et potentielles

14 OUVERTURES	FERMETURES
Ecoles Maternelles Ordinaires : Polliat : 4 ème (+0.25 déch) **Ecoles Elémentaires Ordinaires** Meximieux : *La Bovagne* 7ème Prevessin-Moëns : *Intercommunale* 9ème Saint Genis Pouilly : *Le lion* 10ème +0.22déch Villars-les-Dombes 12ème **Ecoles Elémentaires Zone Spécifique** Ferney Voltaire : *Florian élém* 8ème +0.08 déch **Ecoles Primaires Ordinaires** Crozet : Les Chardons Bleus : 10ème +0.17 déch Saint Vulbas : 7ème Saint Bernard : *Spinoza* 6ème Confort : 4ème Divonne les Bains : *Guy de Maupassant* 13ème Châtillon en Michaille : *Vouvray* 9ème Feillens : 8ème Servas : 6ème **Ecoles Primaires en Zone Spécifique** Bourg : *Daudet* : 11ème Bellegarde : *Grand Clos* : 9ème	**Ecoles Maternelles Ordinaires :** Ceyzériat : 5ème **Ecoles Elémentaires Ordinaires** Hauteville-Lompnes : pas de perte de décharge La Boisse **Ecoles Primaires Ordinaires** Cerdon : perte de décharge 0.25 Dompierre sur Veyle Lhuis Nurieux-Volognat Saint Jean de Thurigneux Vonnas Saint Didier d'Aussiat Foissiat : perte de décharge 0.08 Saint Trivier sur Moignans Châtillon la Palud **Ecoles Primaires en Zone Spécifique** Bellegarde : *Pinard* **Ecoles en RPI** Bohas Hautecourt (fermeture sur Hautecourt ?)

OUVERTURES A SUIVRE	FERMETURES A SUIVRE (moyen retiré)
- Péronnas : élémentaire *Les Erables* 10ème - Thoiry : élémentaire Les Gentianes 17ème - Bettant : école primaire 4ème - Léaz : école primaire 5ème	- Reyrieux : école maternelle Bret

Moyens provisoires :
- école primaire de Massieux
- école primaire d'Etrez

Ecoles à surveiller pour une éventuelle fermeture (pas de retrait de moyen):
- Trévoux Poyat élèm
- Belley : Les Cordeliers : pour l'instant pas de fermeture car souhait de développer l'accueil des moins de 3 ans. Travail avec la mairie et les collectivités. Si le projet ne rencontre pas l'adhésion des familles ou une non-réalisation du projet, il y aurait fermeture.
- Poncin : école maternelle du Veyron : en situation de fermeture mais caractéristiques fragiles avec difficultés croissantes. Donc il faut une dynamique qui permette au cours de l'année scolaire prochaine de maintenir et renforcer la situation
- Versonnex : maternelle Bois Chatton : pas de fermeture même si mathématiquement ça le devrait car territoire en pleine expansion démographique
- école primaire de Grièges
- école primaire de Villebois
- école primaire de Brens
- école primaire de Jassans Mairie
- école primaire de Prévessins Moëns
- école primaire de Replonges

Ecoles à surveiller pour une éventuelle ouverture:
- Ecole maternelle Parozet Gex : effectifs à surveiller pour une ouverture éventuelle
- Ecole maternelle Charles Robin à Bourg
- Ecole élèm Jacques Prévert à St Maurice-de-Beynost
- Ecole primaire Miribel Centre
- Ecole primaire Mionnay Mille étang

Autre :
-Sur Bellegarde : redistribution des élèves et de l'organisation au sein de la ville
Marius pinard
- Sur Ambérieu : la mairie travaille sur une globalisation des effectifs

Répartition des emplois du 1er degré hors classes permanentes

ASH :
- 1 ULIS à Izernore
- Poste de coordonateur « adjoint » d'AVS (poste à profil avec appel à candidature)

Dispositif pour les élèves à besoins éducatifs particuliers :
- 1 UPE2A à Prévessin Moens
- 1 EFIV (scolarisation enfants du voyage) pour le cycle 3 et notamment accompagner le passage au collège. Poste départemental fixé à Bourg car poste en construction.

Autres :
- 4 PDMQDC
  - St Maurice de Beynost
  - St Trivier de Courtes
  - Ferney voltaire Florian
  - Les Vennes à Bourg
- RASED : 1 psy Pays de Gex et 1 maître E Pays de Gex
- 5 Transformations maîtres G (non pourvus) :
  - Hauteville devient poste psy sur Jassans
  - Vonnas devient poste psy sur Viriat
  - Montrevel en Bresse devient poste E sur Jassans
  - St Trivier de Courtes devient poste E sur St Trivier de Courtes

- Miribel devient poste E sur Miribel

- 1 remplaçant (formation REP+)
- PEMF : accueil de 185 PES cette année et l'année prochaine il y en aura autant voire plus. Donc création de postes PEMF (entre 5 et 8). Pour assurer les décharges, provision de 3 ETP.
- 1 conseiller pédagogique EPS à temps plein sur le département (au lieu de mi-temps USEP et mi-temps conseiller péda EPS)
- Fermeture d'un poste conseiller pédagogique Arts visuels (départ en retraite mais il en reste un sur le département)
- Décharges de direction suite aux ouvertures
- Transformation de 10 postes ZIL vacants en ZR (2 Bellegarde, 2 Belley, 1 Bourg 2, 3 Dombes, 1 gex nord, 1 Oyonnax)
- 10 postes de brigade voire plus si possible

Quelle politique ? Quels critères utilisés par l'administration ?

Priorité à l'éducation prioritaire : pas de surveillance (donc pas de fermetures de primaire Argis, La Forge maternelle Oyonnax et maternelle Village Arbent).
Ecole maternelle : c'est l'entrée dans l'école donc important de préserver de bonnes conditions (pas de fermeture de maternelle Bourg Les Dîmes)

Déroulé de la séance

- **Introduction DASEN :**

Dotation : 61 ETP
Cela permet de mettre en œuvre la priorité exprimée pour l'Ecole mais ici travail d'approche territoriale d'équilibre et d'équité sur l'ensemble du territoire du département.

- **Déclarations liminaires des trois syndicats**

Réponse DASEN : dotation positive depuis 2013 et notre académie fait partie des 5 académies dotées de façon importante avec Créteil, Versailles, Lille et Montpelier car hausse démographique importante dans ces académies.
Mise en place du dispositif PDMQDC n'est pas là pour remplacer le RASED mais pour répondre aux problèmes de l'éducation prioritaire ou zone spécifique. PDMQDC est un projet d'une école sur un territoire. Ce projet est évalué.
En parallèle, travail de scolarisation des tous petits.
De plus, l'école inclusive ne sera pas remise en cause. Elle permet à tous les élèves de trouver leur place. Les différences et la diversité sont dans l'école donc il faut créer les conditions et la réponse pour l'ensemble des élèves.
Concernant le calendrier : trop serré pour que chacun puisse anticiper et travailler sous une pression un peu moins forte. L'année prochaine il devrait l'être moins.
C'est au cours du CDEN que la carte scolaire sera arrêtée.

Projet d'avis de l'ensemble des organisations syndicales présenté lors du CTSD :
« Le CTSD de l'Ain réunit le mardi 31 janvier 2017 demande l'envoi réglementaire de la totalité des propositions d'ouvertures et fermetures de postes, ainsi que les implantations précises des postes hors la classe, prévues par l'administration 8 jours avant la tenue du CTSD ou d'un groupe de travail du CTSD. En effet, comme cela est prévu par les textes réglementaires (article 34 du décret n° 2011-184 du 15/02/2011), les représentants des personnels doivent être destinataires de tous les documents nécessaires à la préparation du CTSD et des groupes de travail. »

- **Approbation du PV du CTSD du 02/09/2016**

- **Historique / Etat des lieux :**

En 2016 : 266 élèves en plus soit 51 élèves de plus par rapport à nos attentes
Soit un total de 62885 élèves pour 71 ETP (dotation carte scolaire)

En 2017 : 63081 élèves (dont 431 ont moins de 3 ans) pour 61 ETP
Nous attendons 196 élèves de plus pour 2017

P/E : il s'est amélioré :
En 2014 : 5.03
En 2016 : 5.16
En 2017 (prévision) : 5.24

- **Mesures de carte (cf début du compte-rendu)**

- **Vote**

6 abstentions (3 SE-Unsa et 3 SNUIPP)
2 contre (FO)